

L'expertise des relecteurs leur permet de relever d'éventuelles incohérences de résultats ou insuffisances de méthodes et de suggérer des améliorations.

C'est un processus cyclique qui peut nécessiter plusieurs relectures et révisions avant d'aboutir à la rédaction finale. L'évaluation par les pairs constitue la clef de voûte des publications académiques. Les publications « revues par les pairs » attestent d'un niveau de scientificité les tenant à part des publications courantes.



Ce guide accompagne l'exposition La science peut-elle être à la fois ouverte et fermée ?

Pourquoi une évaluation par les pairs?

L'évaluation par les pairs doit attester la qualité de la recherche publiée et prémunir de résultats incohérents, peu fiables voire frauduleux, porteurs d'éventuelles conséquences dangereuses, en matière de santé publique, par exemple. Il incombe à l'éditeur d'organiser ce contrôle de la qualité des travaux qu'il publie et protéger également sa réputation en évitant d'avoir à procéder à une rétractation a posteriori, c'est-à-dire de procéder au retrait d'articles après publication. Des sites comme Retraction Watch¹ contribuent au repérage et au recensement de retraits d'articles pris en défaut.

Le circuit de révision

Le directeur de la revue est en charge de constituer les membres du comité de lecture ou d'assigner au moins deux relecteurs spécialistes par article. Ils transmettent un rapport circonstancié incluant des corrections, des suggestions d'amélioration et un avis de publication.

Des consultations supplémentaires peuvent être requises. L'auteur est libre d'accepter ou non une décision de publication sous réserve de modifications.

Un dispositif formel critiqué

Le temps de révision après acceptation est inférieur à 6 mois pour 90 % des articles mais c'est une moyenne et il arrive qu'il soit plus long. D'autant plus en cas de révision en cascade (cascading peer review). Traditionnellement, les rapports sont anonymes, seul le nom du directeur étant connu des auteurs. Le nom des auteurs peut être connu ou non des relecteurs; on parle alors d'évaluation à simple ou double insu (single/double blind peer review).

Beaucoup considèrent que ce système né au cœur de la conversation scientifique du XVIIIe siècle n'est plus adapté à l'environnement international et numérique actuel de la recherche. Face à l'abondance des publications, un réseau limité de spécialistes d'une discipline ne suffit plus à une révision efficace sans allonger démesurément les délais. L'opacité des pratiques et des circuits dissimule parfois de véritables conflits d'intérêts.

L'évaluation ouverte par les pairs

Les nouvelles pratiques d'évaluation ouverte cherchent à remédier à ces défaut par l'exposition d'un processus de relecture et de révision transparent, pour le relecteur comme pour l'auteur, en sortant du réseau fermé et anonyme. Les examinateurs signent les commentaires de leur nom et reçoivent aussi un crédit symbolique pour cette activité chronophage. Un processus plus ouvert peut contribuer à améliorer la qualité des commentaires, à mieux accepter les suggestions faites et à encourager un plus large cercle de chercheurs à s'impliquer dans la révision. Cette ouverture est particulièrement adaptée à la révision des versions préprint dans les disciplines pour lesquelles il est devenu courant de diffuser son manuscrit avant son éventuelle publication (plateforme Repec² chez les économistes, ArXiv³ pour les mathématiques, sciences physiques et informatiques).

Au final, on peut distinguer 7 formes communes d'évaluation des publications par les pairs⁴:

- L'évaluation à simple insu (single blind peer review) : les relecteurs sont anonymes et restent inconnus des auteurs
- L'évaluation à double insu (*double blind peer review*) : relecteurs et auteurs sont anonymes et restent mutuellement inconnus
- L'évaluation ouverte (*open peer review*) : les auteurs et leurs relecteurs sont identifiés et mutuellement connus. Les commentaires principaux peuvent être publiés en même temps que la version finale.
- L'évaluation collaborative (*collaborative peer review*) : certaines plateformes éditoriales permettent aux auteurs et aux relecteurs de discuter les améliorations souhaitables. L'identité des relecteurs n'est pas forcément connue mais peut être révélée au moment de la publication
- L'évaluation par un tiers (*third party peer review*) : c'est un service de révision préalable à la soumission auprès d'un éditeur
- L'évaluation post publication (post publication peer review) : elle intervient lorsque l'éditeur met à disposition un espace de commentaire d'une version publiée
- L'évaluation en cascade (cascading peer review) : une proposition peut être rejetée, par exemple parce qu'il ne correspond pas tout à fait à la ligne éditoriale d'une revue, mais être proposé à un autre titre du même éditeur avec les commentaires déjà apportés.

Ce travail est sous licence Creative Commons CC-BY 4.0 et constitue une adaptation libre des guides de l'Office of Scholarly Communication, Cambridge University Libraries.

¹⁻ https://retractionwatch.com/

^{2 -} http://repec.org/

^{3 -} https://arxiv.org/

^{4 -} https://twitter.com/Editage/status/1172019578760642560